

Quatre Aigles de Bonelli suivis à la trace dans le massif des Alpilles

Le 13 mai 2014, Bouches-du-Rhône



Lâcher d'un adulte après équipement
© Nicolas Vincent-Martin CEN PACA

Quatre Aigles de Bonelli nichant dans le massif des Alpilles ont été équipés de balises GPS par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA). Une opération inédite qui s'inscrit dans le cadre du programme LIFE des Alpilles (www.life-alpilles.com), porté par le Parc naturel régional (PNR) des Alpilles. L'objectif de ce suivi télémétrique est d'améliorer la connaissance des territoires utilisés par cette espèce emblématique. Les informations ainsi obtenues permettront de mieux préserver le domaine vital des couples d'Aigle de Bonelli, favorisant ainsi leur maintien dans le massif et la réussite de leur reproduction.

Le massif des Alpilles abrite quatre couples d'Aigle de Bonelli, l'une des espèces de rapaces les plus menacées en France, ses effectifs ayant diminué de près de 40 % ces 60 dernières années. L'effectif national ne compte qu'une trentaine de couples, le massif des Alpilles abrite donc 13 % de la population française.

Conscient de sa responsabilité pour la préservation de l'espèce, le PNR des Alpilles s'est investi dans un vaste programme européen (LIFE) visant à concilier activités humaines (pastoralisme, sylviculture, tourisme, agriculture) et préservation des oiseaux d'intérêt communautaire.

L'une des actions phares de ce programme, menée par le Conservatoire d'espaces naturels de PACA, coordinateur régional du Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli, et Cécile Ponchon, responsable du programme de baguage de l'espèce sous l'égide du Centre de Recherche sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO), a pour but de déterminer le domaine vital des aigles nichant dans le massif. Cette opération consiste à équiper un individu de chaque couple avec une balise GPS, permettant de localiser les oiseaux, à raison d'un point par heure. De fin 2013 à début 2014, quatre aigles ont ainsi été capturés avec l'aide de Victor Garcia Matarranz, expert espagnol en capture de rapaces et pose d'émetteurs (le dernier a été capturé le 6 mai 2014). Après sa capture, l'oiseau est pesé, mesuré et bagué. Il est ensuite équipé d'un harnais et d'une balise GPS pesant

moins de 20 g et ne causant aucun dérangement pour le rapace (ce dispositif est conçu pour se détacher au bout de 3 ans). Une fois équipé, il est immédiatement relâché.

Les données sont ensuite réceptionnées à distance par réseau GSM. De belles surprises sur les déplacements des aigles ont d'ores et déjà été obtenues ! Après un an de suivi, les zones les plus (ou moins) utilisées seront cartographiées afin de définir les secteurs qui nécessitent des actions de restauration de l'habitat ou d'amélioration de la ressource alimentaire. Ces actions seront mises en œuvre en partenariat avec les bénéficiaires du programme : ouverture du milieu, redéploiement du pastoralisme, aménagement cynégétique pour favoriser les lapins et les perdrix (quelques-unes des proies de l'Aigle de Bonelli).

De plus, le suivi de l'Aigle de Bonelli permettra d'évaluer la dangerosité des pylônes électriques présents sur les zones fréquentées par le rapace. L'électrocution sur les pylônes moyenne tension reste en effet l'une des principales causes de mortalité – avec le braconnage – de cette espèce.



Mesure de la largeur de la tête d'un Aigle de Bonelli lors de sa capture

© Nicolas Vincent-Martin - CEN PACA

L'équipe du CEN PACA et du PNR des Alpilles avec Victor Garcia Mattaranz

© Lisbeth Zechner - PNR Alpilles



Contact presse :

- [CEN PACA](#) – Irène Nzakou – Chargée de communication – 04 42 26 74 31– irene.nzakou@cen-paca.org
- [PNR des Alpilles](#) – Lisbeth Zechner – Chargée de – 04 90 54 24 10 – life@parc-alpilles.fr